The page features a decorative graphic on the right side consisting of three overlapping circles in shades of blue, arranged vertically. Two thin blue lines intersect at the top left and extend diagonally across the page, framing the circles and the text.

**PROJET DE PARRAINAGE DES
ELEVES DE L'ECOLE DE
BAGANA PAR LES AMIS
BELGES DE L'ASSOCIATION
FASOKAMBA**

SOMMAIRE

- I. Présentation du projet.....
- I.1. Contexte et justification du projet
- I.2. Description du projet
- I.3. les objectifs du projet.....
- I.3. 1. Objectif global
- I.3.2. Objectifs spécifiques
- I.4. Les résultats attendus
- I.5. Stratégie de mise en œuvre du projet
- II. les besoins en financement
- Annexes.....

I. Présentation du projet

Ce projet s'intitule « projet de parrainage des élèves de l'école de Bagana par les amis Belges ». Il est conçu pour présenter les difficultés auxquelles est confrontée la communauté villageoise de Bagana pour la scolarisation et l'emploi des enfants et jeunes issus de leur localité. Il se veut un document de travail et de référence sur toutes les informations requises pour le parrainage.

I.1. Contexte et justification du projet

L'éducation est reconnue comme l'une des premières conditions du développement durable.

Au plan national, de multiples efforts sont faits par les structures étatiques et les partenaires au développement à travers les ONG pour atteindre l'Education Pour Tous (EPT). Ainsi un programme a été adopté pour soutenir cet objectif, il s'agit du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) 2001-2010.

Malgré ces programmes et plans, force est de reconnaître que l'offre éducative est encore faible dans la province du Bazèga en général et spécifiquement dans le village de Bagana où il n'y a qu'une seule école primaire dans un rayon de 4 km pour 400 enfants en âge d'être scolarisés (7 à 16 ans). Par conséquent, beaucoup d'enfants n'ont toujours pas l'opportunité d'aller à l'école.

Sur le plan socioéconomique, l'agriculture est l'activité principale de la population. C'est une agriculture vivrière qui ne garantit pas l'autosuffisance alimentaire au sein des familles et ne saurait être une source de revenus. Par conséquent la prise en charge scolaire n'est pas toujours assurée par les parents d'élèves. Un grand nombre d'élèves (03 pour l'année scolaire 2009-2010, 05 élèves en 2008-2009, 3 élèves en 2007-2008) sont obligés d'interrompre leurs études après le Certificat d'Etudes Primaires(CEP), les parents n'étant plus en mesure d'honorer les frais de scolarité qui s'accroissent considérablement.

Ceux qui ont la chance de poursuivre leurs études secondaires jusqu'au Brevet d'Etudes du Premier Cycle des lycées (BEPC) ont des difficultés à trouver un emploi compte tenu du taux de chômage élevé et de leur incapacité à s'inscrire pour les formations professionnelles instituées par l'Etat dans les domaines de l'enseignement et de la santé.

De ce fait, un appui à travers un système de parrainage d'enfants de 07 à 16 ans pour les études primaires et de jeunes de 16 à 22 ans pour les études secondaires et la formation professionnelles serait un support pour l'épanouissement de la jeunesse du village, mais également un pilier pour l'essor socioéconomique de la population. Cette dynamique permettra à beaucoup d'enfants et de jeunes d'avoir accès à une éducation de qualité pour une meilleure insertion dans le monde de l'emploi afin de pouvoir se prendre en charge et subvenir aux besoins de leurs familles.

Ceci rentre dans le cadre de la lutte contre la pauvreté pour un développement humain durable.

I.2. Description du projet

Ce projet de parrainage est non gouvernemental et concernera les enfants ayant l'âge de commencer les études primaires (07 ans) et ceux qui ont déjà le CEP.

Ces derniers entreprendront des études secondaires avec la possibilité de terminer leur cursus scolaire (à partir de 18 à 20 ans) par une formation professionnelle de deux années d'infirmier ou d'instituteur. Il peut aussi s'agir de jeunes n'ayant pas pu terminer les 4 première années d'études secondaires qui pourront bénéficier d'autres offres de formation (Coiffure, Couture, Mécanique, Soudure, Menuiserie...).

I.3. les objectifs du projet

I.3. 1. Objectif global

Offrir des opportunités d'éducation et de formation aux enfants et jeunes du village de Bagana pour une meilleure insertion dans la vie active (effet recherché).

I.3.2. Objectifs spécifiques

- ✓ Appuyer les parents dans la prise en charge scolaire de leurs enfants,
- ✓ Améliorer le taux de maintien et de réussite scolaire des élèves,
- ✓ Appuyer les jeunes lycéens par des formations socioprofessionnelles.

I.4. Les résultats attendus

Ce projet permettra à court terme la scolarisation des enfants des familles démunies et à long terme la baisse des abandons et de l'échec scolaire ainsi que l'insertion socio professionnelle des jeunes.

I.5. Stratégie de mise en œuvre du projet

La mise en œuvre d'un projet de parrainage nécessite la mise en place de mécanismes de gestion et de suivi des actions entreprises.

Ainsi, une structure associative locale en cours de création (les informations sur l'association vous seront données après l'assemblée générale prévue en mi-Septembre) viendrait soutenir les activités. Elle se chargera de recevoir les financements à travers un compte bancaire et veillera à ce que les ressources servent bien au paiement des études. Une équipe composée de deux enseignants, deux parents d'élèves et deux membres de l'association se chargera de sélectionner les enfants devant bénéficier du parrainage. Suite à

une assemblée générale ayant réuni les enseignants et parents d'élèves, il a été décidé que les enfants seront sélectionnés par rapport à leurs performances scolaires, leur âge et les conditions socio-économiques des parents. Seront parrainés pour l'enseignement secondaire, les élèves ayant réussi à leur Certificat d'Etudes Primaires (CEP) mais ne remplissant pas les conditions requises pour se présenter au concours d'entrée en 6^e des lycées et collèges (notamment l'âge avancé), et ceux étant admis au concours d'entrée en 6^e. Toutefois, les premiers devront avoir au moins une moyenne de 5/10. Seront exceptionnellement sélectionnés les élèves ayant au minimum 4,5 /10 et ne pouvant plus redoubler la classe de CM2.

Pour l'enseignement de base, le choix se portera sur les enfants étant dans l'un des cas suivants :

1. Les élèves orphelins de père ou de mère
2. Les élèves dont les parents sont invalides
3. Les élèves dont les parents sont indigents (démunis)

En outre, une équipe de suivi sera constitué au sein de l'association et restera en contact permanent avec l'administration des deux lycées susceptibles d'accueillir les élèves. Cette équipe aura pour tâches de s'assurer des progrès scolaires de l'élève, s'assurer qu'il n'y a pas de difficultés, rendre compte à l'association et rester en contact avec la famille qui prend en charge l'éducation de l'enfant afin qu'elle puisse suivre les résultats et les progrès de ce dernier. A cet effet, une fiche d'identification de chaque élève portant sur son identité (Etat Civil), ses résultats scolaires de l'année écoulées et sa situation familiale (Nombre de frères et sœurs, parents en vie, activités de production des parents,...) sera envoyée pour les parrains.

Les élèves sélectionnés bénéficieront chacun d'un vélo pour faciliter le déplacement. Par ailleurs, ils seront abonnés à une cantine publique pour le petit déjeuner et le déjeuner. En outre, l'expérience ayant montré que les élèves font de meilleurs résultats avec le projet des cantines endogènes mises en place dans les écoles primaires durant l'année scolaire 2008-2009, Les frais de scolarité de l'enseignement de base étant estimés à 8000f (12,21euros), le reste des 25 euros (12,29euros) pourra être utilisés pour la cantine endogène.

Dans l'optique d'une bonne gestion des ressources financières, le compte 2635 a été ouvert à la Caisse Populaire de Saponé, relevant du Réseau des Caisse Populaires du Burkina (RCPB). Ce compte est au nom de l'Association des Parents d'élèves avec le Président **Nana Marcel** et le trésorier **Tiendrebéogo K. Jonas** comme signataires. Un comité de gestion composé de huit membres est mis en place pour plus d'efficacité et de transparence (liste des membres en annexe).

II. les besoins en financement

*Lycée Départemental de
saponé (Etablissement
Public de l'Etat)
1er Cycle*

	Classe de Sixième	Classe de Cinquième	Classe de Quatrième	Classe de Troisième				
<i>libellé</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>		<i>Montant</i>			
<i>1 Euro = 655,957 CFA</i>	<i>CFA</i>	<i>EURO</i>	<i>CFA</i>	<i>EURO</i>	<i>CFA</i>	<i>EURO</i>	<i>CFA</i>	<i>EURO</i>
Frais test de recrutement	1 000	1,52						
Frais de scolarité	10 000	15,24	2 500	3,81	2 500	3,81	2 500	3,81
Cotisation APE	5 000	7,62	5 000	7,62	5 000	7,62	5 000	7,62
Bibliothèque	4 000	6,10	4 000	6,10	5 000	7,62	5 000	7,62
Tenues scolaires	10 000	15,24	5 000	7,62	5 000	7,62	5 000	7,62
Fournitures scolaires	10 000	15,24	10 000	15,24	10 000	15,24	13 000	19,82
Livret scolaire/carte d'identité	700	1,07					500	0,76
Frais de dossier BEPC							4 000	6,10
Frais Annexes							3 000	4,57
TOTAL	40 700	62,05	26 500	40,40	27 500	41,92	38 000	57,93

Second cycle

	Classe de seconde	Classe de première	Classe de terminale			
libellé	Montant	Montant	Montant			
1 Euro = 655,957 CFA	CFA	EURO	CFA	EURO	CFA	EURO
Frais de scolarité	20 000	30,49	5 000	7,62	5 000	7,62
Cotisation APE	5 000	7,62	5 000	7,62	5 000	7,62
Bibliothèque	1 000	1,52	1 000	1,52	1 000	1,52
Tenues scolaires	10 000	15,24	5 000	7,62	5 000	7,62
Fournitures scolaires	15 000	22,87	15 000	22,87	15 000	22,87
Frais de dossier BAC					13 000	19,82
Frais Annexes					5 000	7,62
TOTAL	51 000	77,75	31 000	47,26	49 000	74,70

Lycée Vive le Paysan de

*saponé (Etablissement
Privé)*

1er Cycle

	Classe de Sixième	Classe de Cinquième	Classe de Quatrième	Classe de Troisième				
<i>libellé</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>		<i>Montant</i>			
<i>1 Euro = 655,957 CFA</i>	<i>CFA</i>	<i>EURO</i>	<i>CFA</i>	<i>EURO</i>	<i>CFA</i>	<i>EURO</i>	<i>CFA</i>	<i>EURO</i>
Frais d'inscription	2 000	3,05	2 000		2 000		2 000	
Frais de scolarité	25 000	38,11	25 000	38,11	25 000	38,11	000	76,22
Bibliothèque	5 000	7,62	5 000	7,62	5 000	7,62	5 000	7,62
Tenues scolaires(2)	15 000	22,87	7 500	11,43	7 500	11,43	7 500	11,43
Fournitures scolaires	10 000	15,24	10 000	15,24	10 000	15,24	13 000	19,82
Livret scolaire/carte d'identité							500	0,76
Frais de dossier BEPC							4 000	6,10
Frais Annexes							3 000	4,57
TOTAL	57 000	86,90	49 500	72,41	49 500	72,41	85 000	126,53

Second cycle

	Classe de	Classe de	Classe de
--	-----------	-----------	-----------

	seconde	première	terminale			
libellé	Montant	Montant	Montant			
1 Euro = 655,957 CFA	CFA	EURO	CFA	EURO	CFA	EURO
Frais d'inscription	2 000	3,05	2 000	3,05		
Frais de scolarité	60 000	91,47	60 000	91,47		
Bibliothèque	5 000	7,62	5 000	7,62		
Tenues scolaires(2)	15 000	22,87	7 500	11,43		
Fournitures scolaires	15 000	22,87	15 000	22,87		
TOTAL	97 000	147,88	89 500	136,44		

Pour un meilleur rendement, les élèves sélectionnés seront inscrits avec l'accord des parents au lycée privé « Vive le Paysan » de Saponé . La rentrée scolaire est prévue pour le 1^{er} Octobre et la date limite d'inscription le 30 Septembre 2010. Tous ceux qui sont sélectionnés seront en classe de sixième et la bourse scolaire par enfant s'élève à **281 euros** réparti suit :

libellé	Montant	
	CFA	EURO
1 Euro = 655,957 CFA		
Frais d'inscription	2 000	3,05
Frais de scolarité	25 000	38,11
Bibliothèque	5 000	7,62
Tenues scolaires (2)	15 000	22,87
Fournitures scolaires	10 000	15,24
Vélo	40000	60,97
Restauration (300/jour/8mois)	72000	109,76
Entretien du vélo (somme forfaitaire annuelle)	15000	22,86
TOTAL	184000	280,50

Au total 13 enfants admis au CEP ont été sélectionnés pour le parrainage. En plus de ces enfants nous vous proposons deux élèves de la classe de 6^e issus de l'école de Bagana dont les parents ne sont plus en mesure de payer la scolarité.

ANNEXES

- Liste des membres du comité de gestion
- Fiches d'identification des élèves sélectionnés pour le parrainage

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE GESTION

PRESIDENT : Kiendrebeogo Robert

VICE PRESIDENT : Convolbo Pierre

SECRETAIRE : Compaore Eliane Marie P

SECRETAIRE ADJOINT : Nikiema Jonas

TRESORIER : Tiendrebeogo K. Jonas

TRESORIER ADJOINT : Nana Marcel

SECRETAIRE A L'INFORMATION : Convolbo Jean Baptiste

COMMISSAIRES AUX COMPTES : Compaore Paul Marie

Compaore Saturnin

FICHE D'IDENTIFICATION DES ELEVES DE L'ECOLE DE BAGANA ADMIS AU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRE (CEP) SELECTIONNES POUR LE PARAINAGE

IDENTIFICATION

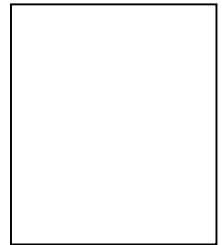
Nom : Ouedraogo

Prenoms(s) : Nongawende Edwige

Date et lieu de naissance : 03/05/1995 a Sapone

Nom et Prénom(s) du père : Ouedraogo G Joachim

Nom et Prénom(s) de la mère : Convolbo T. Eveline



RESULTATS SCOLAIRES (ANNEE SCOLAIRE 2009-2010)

Moyenne du premier trimestre : 6,09/10

Moyenne du second trimestre : 6,40/10

Moyenne du troisième trimestre : 7,12/10

Moyenne générale : 6,53/10

Rang : 1ere/23 élèves

SITUATION FAMILIALE

Parents vivants : 02

Nombre de sœur(s) aînée(s) : 02

Nombre de petit(s) frère(s) : 00

Nombre de frère(s) aîné(s) : 05

Nombre de petite(s) sœur(s) : 01

Taille du ménage : 11 personnes (2parents et 9 enfants)

Activité productrice des parents : agriculture